



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE POUR UN PASSEPORT MOBILITÉ ÉTUDES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Si vous cochez toutes ces conditions, c'est que vous êtes éligible :

- vous résidez actuellement en Polynésie française depuis au moins 6 mois
- vous êtes inscrit ou pré-inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur dans une filière inexistante ou saturée en Polynésie française
- vous avez moins de 27 ans au 1^{er} octobre 2022
- vous avez vérifié votre éligibilité par rapport aux revenus familiaux de 2021
- vous ne bénéficiez pas d'autre aide publique pour financer votre déplacement

S'agit-il de votre première demande ou avez-vous déjà obtenu un passeport mobilité études ?

Première demande

Renouvellement

IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES DU VOYAGEUR

M. Mme Nom de naissance * :

Nom marital * :

Prénom(s) * :

Nationalité :

** Identiques aux informations figurant sur votre passeport*

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse géographique en Polynésie française :

Depuis le :

B.P. :

Code postal :

Commune :

Tél. (dom) :

Portable :

Tél. (autre) :

Adresse de messagerie électronique :@.....

SITUATION FAMILIALE

Étudiant vivant à la charge financière de tiers (parents, conjoints, tuteurs...)

Informations concernant les tiers :

M.

Mme

célibataire en concubinage marié(s) veuf(ve) divorcé(s) / séparé(s) pacsé(s)

Nombre d'enfant(s) à charge : Profession :

Étudiant disposant de ses propres ressources financières

célibataire en concubinage marié(e) veuf(ve) divorcé(e) / séparé(e) pacsé(e)

Nombre d'enfant(s) à charge :

**Seuls les dossiers complets seront acceptés au guichet
et instruits dans un délai maximum de 10 jours ouvrés**

INFORMATIONS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : Date de départ prévisionnelle :
Aéroport d'arrivée * : Date de retour prévisionnelle :
** Vérifier que la compagnie aérienne dessert bien cette ville. À défaut, inscrire la ville la plus proche.*

Compagnie aérienne : AIR FRANCE (Paris CDG) AIR TAHITI NUI (Paris CDG) FRENCH BEE (Paris ORLY)
(représentée par l'agence RATERE)

Vol : Aller simple Aller – Retour Retour simple

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Établissement :
Ville :
Études suivies :
Niveau :

PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DEPUIS LA CLASSE DE TERMINALE

Année scolaire	Classe – Série – Discipline	Établissement

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la présente demande de passeport mobilité études ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre aide publique au transport aérien pour l'année de validité du billet.

RECONNAIS :

- avoir pris connaissance des conditions d'octroi du passeport mobilité études ;
- avoir été informé(e) que le voyage aidé doit être exclusivement effectué en classe économique (sur-classement non autorisé), en utilisant la liaison la plus directe et les correspondances les plus rapprochées (stop-over non autorisé) ;
- avoir été informé(e) que la prise en charge du transport se fait sur la base du tarif conventionné pour un aller simple ou un aller-retour entre la résidence familiale (Polynésie française) et la Métropole ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'acceptation de ma demande, les documents relatifs à l'aide sont établis conformément à mes choix en matière de compagnie aérienne et de dates de voyage, aucune modification (compagnie, date de départ et itinéraire) n'étant admise après le dépôt du dossier auprès du service instructeur (sauf en cas de force majeure) et sur production de justificatifs ;
- avoir été informé(e) qu'en cas d'avance des billets par moi-même, le remboursement se fera sur la base du tarif conventionné et non public, la différence et les frais de service étant à ma charge ;
- être informé(e) qu'un titre de perception pourra être émis en cas de déclarations inexactes, de non-respect des conditions d'octroi de l'aide ou de non-respect des engagements ci-dessous.

M'ENGAGE :

- à ne pas changer de filière ou de lieu d'études sans en informer au préalable le Pôle de la continuité territoriale ;
- à transmettre mon certificat de scolarité 2022/2023 dans les meilleurs délais ;
- à transmettre mes résultats (attestation de réussite, diplôme ou relevés de notes finaux) en fin d'année universitaire ;
- à informer la compagnie aérienne et le Pôle de la continuité territoriale très rapidement si un problème majeur m'empêcherait de me présenter à l'aéroport. En cas de « no show » ou si le motif s'avérerait injustifié, le Haut-commissariat procédera à l'émission d'un titre de perception (remboursement à l'État par le bénéficiaire du trajet concerné) ;
- à me soumettre à tout contrôle effectué par le service instructeur.

A, le

Signature de l'étudiant(e) précédée de la mention « Lu et approuvé »

IMPORTANT : *Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles L. 441-6 et L. 441-7 du code pénal.*

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- ❑ La copie du passeport du bénéficiaire en cours de validité
- ❑ La copie de la carte d'assuré social valide (carte CPS et/ou VITALE) de chacun des membres du foyer (CPS)
- ❑ La copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance récent de chacun des membres du foyer.
Si décès, l'acte de décès (*Mairie de résidence*)
- ❑ Le certificat récent de vie à charge de famille des enfants à charge du foyer (*Mairie de résidence*)
- ❑ Le certificat de scolarité 2021/2022 pour les enfants majeurs scolarisés (à charge) âgés de 18 ans à moins de 25 ans
- ❑ Le jugement de divorce ou la convention de séparation (*Tribunal*).
À défaut, une attestation sur l'honneur de séparation co-signée des parents indiquant la nouvelle composition familiale, le mode de garde et le versement éventuel d'une pension alimentaire + les pièces d'identité
- ❑ La facture EDT de moins de 3 mois où figurent 6 mois de consommation minimum, au nom de l'hébergeant, complétée d'une attestation d'hébergement de moins de 3 mois et de sa pièce d'identité
- ❑ Le formulaire de déclaration des revenus, renseigné, daté et signé (*à retirer sur le site du haut-commissariat www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr ou au Pôle de la continuité territoriale*)
 - ❑ *Pour les personnes sans profession, les salariés, les patentés, les étudiant(es), les retraités du Territoire ou les fonctionnaires du Territoire : le relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2021 (délivré par la CPS)*
 - ❑ *Pour les fonctionnaires de l'État : les bulletins de paye de janvier à décembre 2021 (délivrés par l'employeur) ou l'attestation de l'employeur indiquant le montant des revenus de l'année 2021*
 - ❑ *Pour les retraités de l'État : l'attestation de paiement pour les fonctionnaires de l'État (délivrée par la Direction des finances publiques) / le(s) état(s) récapitulatif(s) des autres caisses des pensions perçues en France métropolitaine ou à l'étranger en 2021*
 - ❑ *Pour les personnes sans profession : l'attestation d'affiliation au RSPF 2021 (délivrée par la CPS)*
 - ❑ *Les justificatifs pour les autres sources de revenus notamment ceux perçus en France métropolitaine en 2021 (avis d'imposition de la Direction des Impôts, revenus locatifs, capitaux mobiliers, etc.)*
- ❑ Pour les élèves de Terminale, la copie du relevé de notes du Baccalauréat et le document de Parcoursup comportant une seule proposition acceptée et aucun vœu en attente
- ❑ Pour les étudiants et si renouvellement PME, le relevé de notes des deux dernières années. En cas de mention « défaillant(e) », préciser le motif et joindre le justificatif. En cas de deux échecs successifs, le renouvellement du PME sera refusé
- ❑ Le justificatif d'inscription en formation supérieure 2022/2023 : pré-inscription, admission, attestation d'inscription ou certificat de scolarité 2022/2023 comportant vos nom et prénom et votre filière d'études et/ou justificatif du paiement des droits de scolarité 2022/2023 (*délivré par l'Établissement d'enseignement supérieur*)
- ❑ Pour les boursiers d'État, la notification définitive de la bourse 2022/2023 (*délivrée par le Vice-rectorat ou le CROUS*)
- ❑ L'attestation de l'inexistence de la filière d'études ou de sa saturation en Polynésie française (*délivrée par le Vice-rectorat*) (www.monvr.pf/ma-mobilite-mon-insertion-pro)

Informations pour votre retour :

Les bénéficiaires d'un passeport mobilité études (aller simple) ont droit à un retour en Polynésie française jusqu'à 5 ans après la fin des études.

Si le retour en Polynésie française a lieu pendant les grandes vacances scolaires, il s'agit d'un retour dit « intermédiaire ».

Si le retour est définitif à la fin du cursus, l'étudiant doit s'engager à s'installer au moins 1 an en Polynésie française. Une attestation sur l'honneur sera alors demandée.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Localisation et adresse postale :

Haut-commissariat de la République
en Polynésie française
Direction des interventions de l'État
Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion
Pôle de la continuité territoriale
Avenue Pouvana'a a Oopa
B.P 115 – 98 713 Papeete
TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Heures d'ouverture des guichets :

du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi
de 13h30 à 15h30
au 40 46 84 18 ou au 40 46 84 17

Contact courriel :

passport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Retrait en ligne des formulaires et simulateur d'éligibilité aux aides :

<http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Aides-au-transport/Passport-mobilite-etudes>

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Âge : ans (*moins de 27 ans au 1^{er} octobre 2021*)

Filière d'études : inexistante saturée existante

Durée de résidence en PF : respectée (+ de 6mois) non respectée (< à 6 mois)

Ressources financières en 2021 : < à 3 177 924 FCFP > à 3 177 924 FCFP (26 631 €)

Proposition du gestionnaire : favorable défavorable

Si défavorable, motif :

Observations :

Date d'instruction	Nom, prénom et visa du gestionnaire	Date de visa	Nom, prénom et visa Adjointe ou Cheffe BAM

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA DEMANDE

	Prise en charge	Arrêté modificatif
Arrêté	N° HC du	N° HC du
Facture	N° du	N° du
Montant État FCFP FCFP
CHORUS et DFIP	N° DP Date DP Date DFIP	N° DP Date DP Date DFIP